



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Secteur agro-alimentaire, coopération: Les effets de la coopération agricole sur sa zone d'influence à travers sa politique d'investissement

Serge Koulytchizky, E. Carlier

Abstract

The effects of the agricultural cooperative on its zone of influence by means of its investment policy - A study of the investments of the agricultural cooperative in France (processes of choice and effects on the development of the cooperative and of its zone of influence) will enable the functioning of a system of decentralized planning to be grasped, in which the decision processes must unite both the autonomy of the basic units and the satisfaction of general needs.

Résumé

Une étude des investissements de la coopérative agricole en France (processus de choix et effets sur le développement de la coopérative et de sa zone d'influence) va permettre d'approcher le fonctionnement d'un système de planification décentralisée, de type autogestionnaire, dans lequel les processus de décision doivent lier autonomie des unités de base et satisfaction des besoins généraux.

Citer ce document / Cite this document :

Koulytchizky Serge, Carlier E. Secteur agro-alimentaire, coopération: Les effets de la coopération agricole sur sa zone d'influence à travers sa politique d'investissement. In: Économie rurale. N°119, 1977. Répertoire de travaux actuels de Sciences Humaines dans le monde rural. p. 43;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1977.4353>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1977_num_119_1_4353

Fichier pdf généré le 08/05/2018

LES EFFETS DE LA COOPÉRATIVE AGRICOLE SUR SA ZONE D'INFLUENCE A TRAVERS SA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

KOULYTCHIZKY S., CARLIER E.

mots clés : Autogestion, coopération, investissements, planification décentralisée.

Collège Coopératif, Bordeaux, B.P. 29, 33170 Gradignan. (56) 80 60 55.

Résumé : Une étude des investissements de la coopérative agricole en France (processus de choix et effets sur le développement de la coopérative et de sa zone d'influence) va permettre d'approcher le fonctionnement d'un système de planification décentralisée, de type autogestionnaire, dans lequel les processus de décision doivent lier autonomie des unités de base et satisfaction des besoins généraux.

The effects of the agricultural cooperative on its zone of influence by means of its investment policy

Summary : A study of the investments of the agricultural cooperative in France (processes of choice and effects on the development of the cooperative and of its zone of influence) will enable the functioning of a system of decentralized planning to be grasped, in which the decision processes must unite both the autonomy of the basic units and the satisfaction of general needs.

Objectif de la recherche

Notre but est d'apporter une contribution aux recherches en cours sur la « planification décentralisée ».

Le champ d'étude est celui des coopératives agricoles françaises dans lesquelles sont examinées la décision et la réalisation des investissements.

— Les coopératives sont la forme d'organisation des unités de base de la production qui se rapproche le plus de ce que pourraient être des unités autogérées.

— Dans son fonctionnement, la coopérative présente encore un certain nombre de points communs avec les unités autogérées telles qu'elles ont pu être étudiées en Yougoslavie ou en Algérie.

— La coopérative socialiste est assez difficile à distinguer de l'unité autogérée.

— De par son statut, la coopérative a une implantation géographique qu'elle ne peut remettre en cause.

Les coopératives agricoles étant choisies pour cet ensemble de raisons, l'idée de départ est la suivante : la planification décentralisée ne permet l'exercice de la démocratie que si chaque unité de décision garde son autonomie et est elle-même gérée démocratiquement. La planification décentralisée n'est pas en effet ici une planification « centrale décentralisée », impliquant une part d'autonomisation des unités de la périphérie voulue et contrôlée par le noyau central, mais bien au contraire un système de choix à tous les stades de la pyramide qui part de la base et non du sommet.

Cependant pour maintenir la cohérence de l'ensemble, chaque unité doit manifester un certain comportement social à l'inverse du « goinfrisme » dénoncé par Serge Mallet. Pour cela il faut que la totalité des groupes sociaux intéressés immédiatement ou médiatement par les effets des décisions à prendre, aient la faculté de s'exprimer lors de la prise de ces décisions.

Nous appliquons cette hypothèse à l'investissement : dans sa politique d'investissement, l'unité de production exprime le plus clairement sa stratégie à long terme et donc ses choix importants.

La zone d'implication de la coopérative est définie dans chaque cas en fonction de la zone statutaire, du type d'agriculture de la région, du produit traité, des adhérents réels et potentiels, des découpages administratifs, culturels et historiques.

Les groupes sociaux dont nous devons tenir compte se trouvent :

— à l'intérieur de la coopérative (adhérents, conseil d'administration, salariés, cadres) ;

— à l'extérieur de la coopérative, mais intérieurs à la zone (autres agriculteurs, coopératives et IAA environnants, organisations professionnelles, syndicales, financières, locales, et tous groupes socio-professionnels pouvant être touchés par l'activité de la coopérative) ;

— à l'extérieur de la coopérative et de la zone (organisation du second degré, Unions..., Caisse régionale et nationale de Crédit Agricole, autorités administratives, fournisseurs et clients...).

Construction de l'opération de recherche

L'analyse s'appuie sur un échantillon de dix coopératives. La synthèse et la généralisation proviennent non pas d'un recensement exhaustif, mais d'un choix de coopératives dont le mode d'organisation est différent et dont les produits et régions posent des problèmes différents.

Afin de mieux situer le problème de l'investissement dans le contexte général de la coopérative, une étude préalable doit être faite pour chacune dans trois directions : la coopérative-entreprise, la coopérative-association de personnes, l'environnement socio-économique.

Le processus de décision. Origines de la nécessité d'une décision d'investissement (pression de l'environnement concurrentiel, demande d'un groupe, politique à long terme...). Le jeu des groupes dans le processus (intérêts directs ou indirects dans la décision, information, expression, confrontation...). Le choix final.

La réalisation et les effets de l'investissement choisis. Exécution de la décision. Effets sur la coopérative en tant qu'entreprise. Effets sur les différents groupes internes ou extérieurs à la coopérative. Effets sur l'environnement général.

L'analyse d'investissements choisis à des moments différents dans le temps permet de juger du style de développement induit par la coopérative et des limites de son action liées à un environnement plus ou moins favorable.

Résultats attendus de la recherche

Quels sont les véritables intérêts satisfaits à court et à long terme ?

— certaines coopératives dominées par une technocratie n'ont d'autre souci que le jeu du marché ;

— d'autres ne défendent que les intérêts de leurs participants et leur développement peut être néfaste au développement de la zone ;

— d'autres enfin cherchent à intéresser le maximum de groupes directement ou indirectement concernés.